

Qu'est-ce qu'une téléconsultation ?

Il s'agit d'une consultation réalisée par un médecin à distance d'un patient, via une plateforme garantissant des échanges sécurisés.

En tant qu'infirmier(e), vous pouvez être amené(e) à assister un patient le nécessitant, depuis son domicile.

En tant que pharmacien(ne), vous pouvez être amené(e) à assister un patient au sein de votre officine.



Conditions nécessaires :

- Organisation en amont avec les médecins
- Respect du parcours de soin coordonné
- Consentement préalable du patient
- Compte-rendu rédigé par le médecin à l'issue

Modalités de facturation en tant que professionnel accompagnant



Infirmier(e) : Facturation de l'acte d'accompagnement à la TLC

Pharmacien(ne) : Montant forfaitaire annuel

ASSISTER LE PATIENT EN TELECONSULTATION

En pratique

Depuis votre ordinateur, une tablette ou un smartphone

Avant la téléconsultation

1. Se connecter www.alta-strada.fr
2. Créer le compte patient si besoin
3. « Prendre RDV »
4. Choisir le médecin et l'horaire
5. Confirmation du RDV par mail

Le jour de la téléconsultation, Se connecter sur www.alta-strada.fr

1. Depuis le compte du patient
2. Cliquer sur le RDV
3. Autoriser : webcam, son, accès du médecin aux documents du patient, CGU
4. Renseigner le motif de consultation
5. **Renseigner que vous assistez le patient**
6. Prépayer la consultation par CB
7. Entrer en salle d'attente virtuelle
8. Puis cliquer sur « Aller en consultation »

A la fin de la téléconsultation :

Vous pourrez aider le patient à consulter et sauvegarder ses documents dans son dossier.

